

# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mardi 19 mars 2024 à 19h00

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

## Étaient présents :

Lorie Belle-Isle

Sophie Frigon

Caroline Poirier

Philippe Bolduc

Isabelle Lainez Lévesque

Jasmine Trudel

Tina Fournier-Ouellet

Véronic Laliberté

Jean Vaillancourt

Vanessa Fougères

Alexandra Lavallée

**Absent(s)** : Jean-Simon Bourgault, Marie-Christine Côté, Valérie Poirier et Valérie Savard

**Invité(s)** : Aucun

## 1. Ouverture

### 1.1. Mot d'ouverture

Mme Jasmine Trudel s'occupe de l'ouverture de la séance de la soirée. Elle souhaite la bienvenue à tous.

### 1.2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est conforme.

### 1.3. Adoption de l'ordre du jour

Mme Jasmine Trudel présente aux membres l'ordre du jour de la réunion. Il n'y a pas de nouveau point proposé pour la séance de ce soir.

Il est proposé par Mme Tina Fournier-Ouellet d'adopter *l'ordre du jour de la réunion du 19 mars 2024* sans ajout. Adopté à l'unanimité.

**C.E.-25-23-24-028**

### 1.4. Adoption et suivis au procès-verbal du 6 février 2024

Voir document *Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mardi 6 février 2024 à 19h00*

Mme Frigon sonde les membres sur les suivis s'il y a lieu. Il y a quelques modifications à effectuer. Mme Lainez Lévesque corrige le tout sur place.

Il est proposé par Mme Alexandra Lavallé d'adopter le *Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mardi 6 février 2024*. Adopté à l'unanimité.

## **C.E.-25-23-24-29**

Mme Sophie Frigon effectue **ses suivis** de la dernière réunion.

- **Point 3.1. Grille-matière 2024-2025:** Mme Frigon revient sur le nouveau programme de citoyenneté et culture québécoise (CCQ). Elle mentionne qu'elle le présentera plus précisément à la rencontre du mois d'avril.
- **Point 5.5. Voyage de fin d'année en 6<sup>e</sup> année:** Mme Frigon mentionne qu'avec la collaboration de Omnitour, l'équipe de 6<sup>e</sup> année a décidé de modifier les dates du voyage de fin d'année afin de ne pas nuire aux examens du Ministère et aux fêtes de finissants de la dernière semaine. Les élèves de 6<sup>e</sup> année partiront donc à Ottawa les 13-14 et 15 mai. La majorité des parents ont accepté cette proposition.
- **Point 6.1. Répartition des montants reçus pour les mesures protégées 2023-2024:** Mme Frigon informe que ce point est de nouveau reporté à la prochaine rencontre puisque l'information n'a toujours pas été transmise aux écoles.

Un membre se questionne sur la méthode de financement qui sera utilisée pour aider les familles à payer le voyage en 6<sup>e</sup> année. Des vérifications seront effectuées de la part de Mme Frigon et un retour sera fait aux parents lors de la prochaine rencontre. Elle souhaite s'informer plus précisément auprès des enseignantes. Une rencontre est prévue au début du mois d'avril pour en rediscuter.

## **2. Interventions du public**

Aucune

### **3. Approbations**

#### **3.1. Journée d'accueil pour les futurs élèves de la maternelle**

Mme Frigon annonce que la prochaine journée d'accueil pour rencontrer les futurs élèves du préscolaire aura lieu le 7 juin prochain en matinée. Elle rappelle que cette journée sert de premier contact avec les enfants et elle permet aux divers intervenants d'observer les élèves. Le service est ainsi plus facile à prévoir ensuite.

Le 7 juin prochain deviendra donc une journée pédagogique pour les élèves qui sont actuellement au préscolaire. Par ailleurs, Mme Frigon rappelle que le service de garde sera gratuit lors de cette journée pour ces élèves. L'information plus détaillée sera envoyée aux parents concernés par courriel.

Il est proposé par M. Jean Vaillancourt d'adopter *la journée d'accueil pour les futurs élèves de la maternelle*. Adopté à l'unanimité.

**C.E.-25-23-24-030**

#### **3.2. Rentrée progressive 2024-2025 pour les élèves de la maternelle**

*Voir feuille Horaire de l'entrée progressive à la maternelle 2024-2025*

Mme Frigon présente la même feuille que l'an dernier (2023-2024) qui semblait avoir été bien reçue par les parents et bien comprise. Elle annonce que la formule restera la même pour l'année 2024-2025. Elle informe les membres que cela reste un modèle avec trois jours progressifs. Cette entrée est destinée aux élèves qui ont des besoins spécifiques afin de leur offrir plus d'accompagnement et de leur permettre de se familiariser doucement. Les dates ciblées sont le 29 août en demi-journée ainsi que le 30 août et le 3 septembre en journée complète, mais en collaboration avec le service de garde (moitié de la journée en classe et l'autre moitié au service de garde). Mme Frigon précise qu'elle doit rencontrer l'équipe du préscolaire prochainement pour vérifier leur avis et organiser le tout.

Il est proposé par Mme Jasmine Trudel d'adopter *la formule de la rentrée progressive 2024-2025 pour les élèves de la maternelle*. Adopté à l'unanimité.

**C.E.-25-23-24-031**

## 4. Adoption

### 4.1. Projet éducatif 2023-2028

Mme Sophie Frigon est fière de présenter la version officielle du projet éducatif. Plusieurs intervenants ont été consultés pour arriver au produit final. En effet, c'est un travail qui nécessite beaucoup de consultations et elle remercie les personnes qui y ont travaillé. Elle présente le document et attire l'attention des membres aux pages 11 et 12, car cela concerne le contenu principal du projet éducatif, soit les deux enjeux choisis ainsi que les orientations et objectifs s'y rattachant. Les enjeux restent similaires à ceux qui étaient présentés dans l'ancien projet éducatif (2018-2023). Le premier enjeu est *l'épanouissement de chaque enfant* et le second est *la progression éducative de chaque élève*. Les modifications ont davantage été effectuées auprès des orientations et des objectifs en respectant le nouveau virage que voulait prendre l'équipe dans sa vision de la réussite.

Mme Frigon profite de sa présentation du projet éducatif pour présenter le sondage qui a été effectué auprès des parents de l'école avant la semaine de relâche. Mme Frigon est très satisfaite des commentaires des parents. Le tout est constructif et positif. Les valeurs des parents correspondent bien à celles véhiculées dans le projet éducatif. En présentant les différents résultats du sondage aux membres, Mme Frigon en profite pour donner des commentaires et des débuts de solutions qui pourraient être mis en place. Les membres participent activement à la recherche de solutions.

Mme Frigon mentionne que dans les commentaires les plus positifs, les parents parlent beaucoup du choix d'activités parascolaires variées. Et dans le cas contraire, les commentaires plus négatifs concernent l'arrêt du service d'aide aux devoirs ainsi que des questionnements entourant l'organisation des services. Mme Frigon propose comme solution d'envoyer une communication aux parents en début d'année (et même un rappel dans l'année) pour expliquer les principaux critères auxquels se fient l'équipe pour obtenir ces genres de services donnés aux élèves (avec l'aide de la pyramide en *réponse à l'intervention (RAI)*). Pour l'aide aux devoirs, Mme Frigon rappelle qu'elle aimerait pouvoir offrir ce type de service, mais

que le manque de candidats l'amène à devoir prendre cette décision pour le moment. Les membres proposent des éléments d'information qui pourraient être communiqués aux parents afin d'assurer leur bonne compréhension. En somme, Mme Frigon propose d'envoyer un courriel avec les critères pour les offres de services. Elle mentionne que ça reste son rôle d'informer les parents qui ont besoin de comprendre.

Un des membres se questionne sur l'ajout pertinent de valoriser les saines habitudes de vie dans le projet éducatif en précisant la diminution du temps d'écran dans notre milieu scolaire. Mme Frigon précise que les objectifs du projet éducatif se doivent de rester généraux, mais que cette action sera précisément ajoutée dans le Plan d'action qui est joint chaque année au projet éducatif. Le Plan d'action fait valoir nos diverses réalisations liées au projet éducatif.

Mme Frigon termine en mentionnant qu'elle lancera le projet éducatif en même temps que les capsules informatives dédiées aux parents.

Il est proposé par Mme Jasmine Trudel d'adopter *le nouveau Projet éducatif 2023-2028*. Adopté à l'unanimité.

**C.E.-25-23-24-032**

#### **4.2. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (en construction)**

Mme Frigon présente une ébauche du présent document de *Plan de lutte contre la violence et l'intimidation*. Le document est présentement en construction. Elle mentionne que la version officielle avec les nouvelles demandes du ministère sera présentée d'ici à juin.

Un membre questionne Mme Frigon à savoir si des statistiques existent concernant les divers cas d'intimidation et de violence. Mme Frigon répond qu'il y a des redditions de compte à faire au Centre de services scolaire (CSS) deux fois par

année sur le nombre de cas répertorié par année. Heureusement, il y a très peu de cas annuellement à l'école les Bocages.

Le document sera approuvé lorsqu'il sera prêt lors d'une séance ultérieure.

## **5. Consultation**

Aucune lors de cette séance.

## **6. Informations**

### **6.1. Suivi des inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025**

Mme Frigon rappelle aux membres que les inscriptions se sont déroulées dans la période du 20 au 29 février et qu'elles se sont terminées le 1<sup>er</sup> mars dernier. Les nouvelles inscriptions qui vont entrer d'ici à la prochaine rentrée scolaire sont considérées comme des inscriptions tardives. Mme Frigon reviendra avec les informations sur la prochaine organisation scolaire lorsque les propositions plus officielles du CSS lui auront été transmises.

### **6.2. Prêt de locaux à la Ville pour le programme Vacances - été 2024**

Mme Frigon informe que l'école sera fermée au cours du prochain été à cause de travaux de rénovations prévus par le CSS. Le Camp Kéno aura accès au gymnase seulement pour cette année. Il n'aura pas accès aux locaux, ni aux installations sanitaires. Les enfants inscrits utiliseront seulement le Centre socio-récréatif. Le Camp Kéno s'occupera de communiquer l'information aux parents.

### **6.3. Rougeole**

Mme Frigon mentionne aux membres que les gestionnaires du CSS ont été rencontrés dernièrement pour recevoir l'information nécessaire concernant les nouveaux cas de rougeole des dernières semaines. Elle explique que la situation est prise en charge à 100% par la Santé publique.

Présentement, il n'y a aucun cas répertorié dans le secteur de Québec. Mme Frigon ajoute qu'elle recevra sous peu de la part de la Santé publique une liste exhaustive

des personnes de son établissement scolaire qui n'ont pas reçu le vaccin. Le tout demeure confidentiel et seule Mme Frigon sera mise au courant.

De plus, une campagne de vaccination sera déployée à l'école pour les personnes n'ayant pas reçu leur vaccin. Elle aura lieu le 23 mai prochain. Mme Frigon mentionne que toute personne peut décider de se faire vacciner avant par le biais de la prise de rendez-vous sur *Clic Santé*.

Finalement, Mme Frigon mentionne qu'elle devra faire remplir des formulaires aux intervenants et familles qui décideront de décliner le vaccin. Ils seront avisés que le personnel et les enfants non vaccinés seront exclus de l'école durant 14 jours s'il y avait un cas déclaré dans l'école. Le ministère n'a pas statué encore à savoir si l'enfant recevrait du soutien à la maison. Pour les gens immunodéprimés, ils seront traités au cas par cas. Elle termine en rappelant que la seule personne qui peut diagnostiquer un cas de rougeole reste le médecin.

#### **6.4. Anglais intensif**

Mme Frigon informe les membres de sa réflexion concernant le profil en anglais intensif. Elle pense qu'il y a des solutions à trouver afin d'améliorer le programme. Elle amène le sujet dans une optique de bienveillance. Mme Frigon mentionne qu'elle aimerait ramener la rencontre informative destinée aux familles des élèves de 5<sup>e</sup> année sur le programme. Mme Frigon se dit transparente sur le sujet, car sa réflexion est venue du sentiment de lourdeur qui semble présent pour certaines familles. Des commentaires en ce sens ont été évoqués dans les derniers temps.

Mme Frigon aimerait comprendre la dynamique de ce type de programme vécu par les familles du milieu toujours dans une optique d'améliorer le programme. Les membres s'entendent pour dire qu'un sondage pour les parents serait pertinent, car une réflexion collective pourrait être aidante. Mme Frigon rappelle que le CSS tient au programme dans toutes ses classes, il n'est pas possible de changer la formule, ce n'est pas le point. L'objectif est vraiment de s'entendre sur des ajustements possibles qui permettraient une amélioration. Un membre propose de sonder les enfants aussi. Mme Frigon propose aux membres-parents de s'impliquer dans la formulation du sondage à envoyer aux familles.

#### **6.4. Éclipse solaire - 8 avril 2024**

Mme Frigon rappelle aux membres que la décision du CSS des Découvreurs a été de transformer la journée du 8 avril en journée pédagogique. La journée de classe sera reprise lors de la journée du 6 mai qui est prévue comme une journée à libérer en cas de fermeture d'école.

Mme Frigon mentionne aux membres que le service de garde sera ouvert le 8 avril. Par ailleurs, une proposition sera envoyée aux parents tout en rappelant que les enfants devront rester dans le gymnase entre 14h30 et 16h45. Par mesure de sécurité, aucune paire de lunettes ne sera distribuée aux enfants et il ne sera pas possible d'y observer l'éclipse. Mme Frigon propose d'envoyer un courriel appelant à la sensibilité des parents afin d'utiliser le service comme une urgence idéalement puisque les enfants devront s'occuper dans le gymnase durant plus de trois heures.

#### **6.5. Bourses de la persévérance scolaire**

Mme Frigon amène le sujet à savoir si les membres sont toujours intéressés à le refaire cette année. D'abord, il faut réfléchir sur la formule à utiliser et s'en reparler lors de la prochaine rencontre. Mme Frigon aimerait que l'on se positionne officiellement lors de la rencontre d'avril. Les membres manifestent leur inconfort à aller demander des commandites dans les commerces du coin chaque année. Mme Frigon questionne les membres s'il n'est pas plus simple de conserver l'idée initiale qui est de remettre un prix de 500\$ en bouteilles de vin. Plusieurs membres trouvent que le tout serait plus simple.

Les membres se rappellent que l'objectif serait de distribuer trois prix dans chaque classe. Les montants des certificats cadeaux remis seraient de 10 ou 15\$. Les valeurs qui pourraient être récompensées resteraient les suivantes:

- Persévérance/ dépassement
- Collaboration/ bienveillance
- Engagement
- Leadership
- Respect
- Créativité
- Esprit sportif

Mme Frigon termine en mentionnant que la décision finale sera prise lors de la séance d'avril.

## **7. Informations générales**

### **7.1. Mot de la vice-présidente**

Mme Jasmine Trudel remercie les membres d'avoir été présents à la rencontre. Elle en profite pour féliciter l'équipe pour le travail sur le projet éducatif, elle trouve que les valeurs répondent bien à ce qui est attendu des parents du milieu.

### **7.2. Mot de la direction**

Mme Sophie Frigon remercie les membres de leur sensibilité à l'égard de tous les sujets évoqués durant la soirée. Elle souhaite aussi informer les membres que Mme Karine Bérubé et M. Jair Teixeira Filho, enseignants en musique, organisent un spectacle de talents à l'école Les Bocages. Tous les élèves de l'école y assisteront le 19 avril prochain en virtuel. Finalement, les élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> année participeront bientôt au concours *Lis avec moi*.

### **7.3. Mot de la trésorière**

Mme Véronic Laliberté mentionne qu'il n'y a pas de changement dans les finances depuis la dernière séance.

### **7.4. Mot de la représentante du Comité de parents**

Pour la **séance de février**, c'est Mme Véronic Laliberté qui a assisté à la rencontre. Voici les principaux points évoqués:

- Le Protecteur national de l'élève est venu parler aux membres du comité: une affiche a été installée à l'entrée de l'école;
- Comité exécutif: plusieurs départs dans les derniers temps;
- Aire de desserte: projet d'agrandissement commencé pour les écoles de Saint-Yves, Campanile et Saint-Louis-de-France;
- École Le Gendre: le projet est mis sur pause, car il y a une problématique avec l'achat du terrain.

→ Conférence à venir pour les parents intéressés sur *Comment soutenir le développement de la compétence sociale de mon enfant?* : 26 mars 2024 à 19h au Centre de formation professionnel Wilbrod-Bherer à Québec<sup>1</sup>.

## **7.5. Mot des représentants des membres du personnel**

**(1<sup>er</sup> cycle) Philippe Bolduc** : M. Bolduc informe les membres qu'au 1<sup>er</sup> cycle, les élèves sont présentement dans la thématique sur l'alimentation. De plus, le projet d'écriture d'un petit livret inspiré du National Geographic commencera sous peu. En terminant, M. Bolduc annonce que le projet de Tomatosphère des élèves de 2<sup>e</sup> année commencera au début du mois d'avril. Nous aurons trois serres cette année.

**(2<sup>e</sup> cycle) Marie-Christine Côté** : Mme Marie-Christine Côté était absente.

**(3<sup>e</sup> cycle) Caroline Poirier** : Mme Caroline Poirier mentionne que les élèves de 5<sup>e</sup> année ont reçu la visite de l'auteur Daniel Brouillette. De plus, les élèves du 3<sup>e</sup> cycle sont dans la réalisation d'un projet sur les éclipses en ce moment.

**(Spécialistes) Valérie Poirier** : Mme Valérie Poirier est absente ce soir.

**(Secrétariat) Vanessa Fougères** : Mme Vanessa Fougères souhaite une bonne soirée à tous.

**(Professionnels) Lorie Belle-Isle** : Mme Lorie Belle-Isle informe qu'il y a une petite nouveauté dans l'organisation des services depuis peu. Elle est contente d'informer qu'il y a une nouvelle mesure d'aide de la part de Mme Émilie Paquette (enseignante de 6<sup>e</sup> année) une journée par semaine destinée aux élèves du préscolaire. Il n'y avait pas d'orthopédagogie au préscolaire, donc cette mesure sera bien aidante.

**(Responsable du service de garde) Jean-Simon Bourgault** : M. Jean-Simon Bourgault est absent ce soir.

---

<sup>1</sup> Informations tirées du procès-verbal de la rencontre du Comité de parents du centre de services scolaire des découvreurs du 7 février, (2024), [https://www.cssdd.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2024/03/CP\\_enBref\\_2024-02-07.pdf](https://www.cssdd.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2024/03/CP_enBref_2024-02-07.pdf).

## **8. Varia**

## **9. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée a eu lieu à **22h03**.

---

Valérie Savard, **présidente**

---

Sophie Frigon, **directrice**

**Secrétaire** : Isabelle Lainez Lévesque